



HAL
open science

Licence professionnelle Management de l'hébergement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Management de l'hébergement. 2012, Université de Corse Pasquale Paoli. hceres-02028245

HAL Id: hceres-02028245

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028245v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



E-Management de l'hébergement

de l'Université de Corse
Pasquale Paoli

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Corse

Établissement déposant : Université de Corse Pasquale Paoli

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : E-management de l'hébergement

Dénomination nationale : SP7-Hôtellerie et tourisme

Demande n° S3LP130004071

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Département « Tourisme et loisirs », UFR « Droit, sciences sociales, économiques et de gestion », Université de Corse
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP7-Services aux personnes

Présentation de la spécialité

L'objectif de la spécialité est de former des professionnels à des techniques de gestion d'entreprise et de commercialisation d'un produit touristique dans les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration. Les métiers visés sont : assistant de direction, adjoint d'exploitation, contrôleur de gestion, responsable des achats, directeur restaurant responsable commercial.

Cette spécialité, ouverte en 2009, est proposée en alternance, en formation initiale et continue. Elle associe les complémentarités et capacités pédagogiques du département *Tourisme et loisirs* de l'UFR *Droit, sciences sociales, économiques et de gestion*, porteur du projet et du lycée Vincensini (Bastia). Elle se situe au carrefour de parcours universitaires variés comme le DUT *Gestion des entreprises et administrations*, le DUT « *Techniques de commercialisation* », la licence *E-commercialisation de produits touristiques* et du master *Management du tourisme durable, des loisirs et sports de la nature*. Face à la concurrence de formations analogues sur le continent, l'enseignement de la langue et de la culture corse est spécifique de cette formation.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'activité touristique occupe une place déterminante sur le territoire corse et structure une partie de la réalité socio-économique de l'île. La spécialité *E-management de l'hébergement* répond aux attentes d'un secteur professionnel où le personnel est âgé et pauvre en encadrement. Des études économiques confortent la pertinence d'une telle formation et les premiers indicateurs reflètent une formation qui monte en puissance. Malgré son très jeune âge, le pilotage et le fonctionnement de cette spécialité sont à la hauteur de ceux attendus pour une licence professionnelle. Cependant, quelques points sont à revoir pour un fonctionnement optimal et pour éviter une éventuelle dérive : le premier pourrait être une correction des incohérences dans les données du dossier de renouvellement et le second, un apport plus conséquent de renseignements et de données statistiques.

Suite à un important travail de promotion et de prospection, l'attractivité a connu, en deux années, une forte croissance qui a permis d'augmenter les effectifs de onze étudiants l'année de son ouverture à vingt et un pour cette dernière rentrée : la formation est ainsi rentrée dans un régime de croisière. Le taux de pression a doublé permettant ainsi une bonne sélection des dossiers et l'obtention d'un public diversifié tant sur le plan géographique que sur le plan des parcours amont et sur le régime de formation (alternance...). Il est regretté l'absence d'apprenants en formation continue.

Concernant le devenir des diplômés, aucune donnée statistique n'est encore disponible pour cette licence professionnelle. Les informations communiquées font état de 40 % des étudiants en situation d'emploi dont 60 % dans le secteur touristique, ce qui reste faible. Les poursuites d'études sont annoncées avec un taux avoisinant les 30 %. Ces éléments semblent peu significatifs et il est dommage que le démarrage d'une telle spécialité ne soit pas accompagné d'une enquête interne permettant de certifier que la démarche entreprise est bonne et que le contenu pédagogique est en correspondance avec les besoins de terrain. L'attente des enquêtes nationales est un frein à la réactivité.

La formation s'est dotée de partenariats non conventionnés avec les acteurs économiques locaux. Les professionnels sont impliqués non seulement dans les enseignements (à hauteur de 39 % du volume horaire global) mais également dans toute la chaîne pédagogique de la licence professionnelle : recrutement des étudiants, encadrement de projet, accueil de stagiaires ou d'apprentis, participation aux jurys et au conseil de perfectionnement.

La maquette pédagogique n'est pas conforme à l'arrêté de 1999 relatif aux licences professionnelles, imposant que les coefficients de chaque unité d'enseignement (UE) varient dans un rapport de 1 à 3. Par ailleurs, il est noté un déséquilibre important entre les heures de ces UE. L'autoévaluation qualitative n'a pas été réalisée, ce qui prouve que l'appropriation de la démarche est quasi-inexistante. Les perspectives sont quant-à-elles bien détaillées et pertinentes.

- Points forts :

- Forte implication des acteurs économiques locaux.
- Large ouverture à l'alternance.
- Public diversifié.
- Travail remarquable de promotion et prospection de la spécialité.

- Points faibles :

- Autoévaluation succincte.
- Pas d'enquêtes sur le devenir des diplômés.
- Répartition des coefficients non conforme.

Recommandations pour l'établissement

Il est fortement recommandé de mettre en place un suivi régulier et systématique du devenir des diplômés. Les résultats de ces enquêtes sont des outils essentiels pour le pilotage et pour le conseil de perfectionnement.

Il est conseillé de revoir la répartition des coefficients de manière à se mettre en conformité avec l'arrêté. Il conviendrait aussi de resserrer l'architecture des unités d'enseignements en les équilibrant d'un point de vue horaire.

Suite à une augmentation du taux d'étudiants originaires de BTS, il est recommandé de veiller à ce que cette progression ne soit pas un frein à la diversité du public et à l'intégration de la licence professionnelle en tant que sortie professionnalisante dans les filières générales.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : Non notée

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Nombre d'inscrits	7	18	21
Taux de réussite	85	72	
Pourcentage d'inscrits venant de L2	42	33	
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	16	11	
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	42	56	
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	58	66	66
Pourcentage d'inscrits en formation continue	0	0	0
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	42	38	38
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	38	40	40
ENQUETES NATIONALES (à 30 mois)	--	--	--
Taux de répondants à l'enquête			
Pourcentage de diplômés en emploi (2)			
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)			
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)			
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION	--	--	--
Taux de répondants à l'enquête			
Pourcentage de diplômés en emploi (2)			
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)			
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)			

(1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.

(2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.
Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



Observations de l'établissement

A ce jour, nous n'avons pas reçu de réponse de l'établissement.